

GRARD Léon,

Né le 5 avril 1914 à Arras (62).

Sous-officier de carrière puis peintre-vitrier après sa démobilisation, domicilié à Arras.

Il est arrêté le 27 août 1944 à Ambrines (62) par la Feldgendarmerie pour « détention d'armes et d'effets militaires ». Selon Pierre Deshayes (Chef du BOA), Roger Flamby est chargé par Jean Dambrine (alias Panthéon), chef de groupe BOA à Arras, de le transporter avec sa voiture personnelle ainsi que 3 sous-officiers en armes (Sautier Marcel, Léon Grard et Street André) d'Arras à Izel les Hameaux (62) pour y rallier un maquis en formation. Au cours de la mission, la voiture (une Renault immatriculée 9253 MD 2) est contrôlée et les cinq occupants arrêtés et déportés. (PV du 25/10/1948). Ils sont emmenés dans un camion envoyé par la Feldgendarmerie d'Arras.

Conduit à la prison Saint-Nicaise d'Arras, Léon Grard est transféré le 31 août 1944 à celle de Loos-lès-Lille. Déporté le 1^{er} septembre 1944 dans le dernier « train de Loos », arrivé à Cologne, le 3, puis Sachsenhausen, le 7. Transféré sur l'île d'Usedom, Kommando de Karshagen, le 15 octobre 1944, il y décède le 24 février 1945.

Léon Grard appartenait au BOA Action région A (Bureau des Opérations Aériennes), affecté à l'OCM (Organisation civile et militaire).

Laurent THIERY

© La Coupole, janvier 2015.

Complément d'informations recueillies le 01/12/2018 auprès de son frère Jacques GRARD :

- " Léon était parti le jour là en vélo porter un message. Ses quatre camarades qui étaient restés, constatant le repli apparent des allemands, se sont dits qu'ils pouvaient circuler sans risques en voiture. Ils sont donc montés dans le véhicule en prenant avec eux l'uniforme de Léon. Arrivant à la hauteur, ils lui disent de laisser son vélo et de monter car cela ira plus vite. Malheureusement, un peu plus loin, la Feldgendarmerie les arrête. Allongé au sol, Léon a juste le temps d'achever son message !

La veille de sa mort, Léon apprendra la naissance de sa seconde fille, Jocelyne, et peu après cela il mettra de côté quelques épluchures de bonbons de bonheurs.